

# Nouvelles

Juin 2022



- **Enveloppes du Fonds des leaders John-R.-Evans**
- **Rapports financiers intérimaires**
- **Rapports annuels du Fonds d'exploitation des infrastructures**
- **Conversation nationale au sujet des jeunes et de la science**
- **Vos commentaires sur les futures priorités stratégiques de la FCI**
- **Dates importantes à venir**

## **Enveloppes du Fonds des leaders John-R.-Evans**

Nous vous rappelons que les projets soumis dans le cadre du Fonds des leaders John-R.-Evans doivent faire l'objet d'une décision de financement avant le 31 mars 2023 pour être pris en compte dans l'enveloppe 2020-2023 de votre établissement. Vous pouvez donc soumettre des propositions dans le cadre de votre enveloppe actuelle jusqu'en octobre 2022.

Sitôt l'enveloppe actuelle de votre établissement épuisée, vous pourrez accéder à votre nouvelle enveloppe 2023-2026, dont nous vous avons indiqué le montant à la fin mai 2022. La nouvelle enveloppe sera à votre disposition jusqu'au 31 mars 2026.

Vous trouverez un aperçu de votre enveloppe du Fonds des leaders John-R.-Evans à partir du tableau de bord de votre établissement dans le Système de gestion des contributions de la FCI (SGCF).

Pour toute question, veuillez contacter votre chargé ou chargée de programmes.

## Rapports financiers intérimaires

Les rapports financiers intérimaires pour la période prenant fin le 31 mars 2022 devaient être soumis au plus tard le 15 juin dernier pour les projets d'infrastructure en cours ayant reçu une contribution de la FCI avant le 1<sup>er</sup> avril 2022. Si votre établissement compte soumettre un rapport financier final avant le 30 septembre 2022, vous n'avez pas à présenter de rapport intérimaire cette année. La liste des rapports que votre établissement doit soumettre est affichée sur la page « Aperçu de l'établissement » dans le SGCF. Tous les rapports financiers doivent être produits électroniquement dans le SGCF.

## Rapports annuels du Fonds d'exploitation des infrastructures

Les rapports annuels du Fonds d'exploitation des infrastructures devaient être soumis au plus tard le 15 juin 2022. Ce rapport, qui présente les dépenses réelles jusqu'au 31 mars 2022 ainsi que les dépenses prévues pour 2022-2023, doit être produit électroniquement dans le SGCF.

Vous trouverez les **taux du Fonds d'exploitation des infrastructures pour 2021-2022** sur notre site Web. Ces taux servent à calculer les coûts d'électricité et les coûts d'exploitation des locaux essentiels dans l'éventualité où vous souhaiteriez déclarer ces coûts dans votre rapport annuel du Fonds d'exploitation des infrastructures en utilisant la méthode simplifiée. Ces taux sont révisés annuellement, généralement en avril. Nous vous remercions du temps et des efforts que votre établissement consacre à la production de rapports pour la FCI.

## Conversation nationale au sujet des jeunes et de la science

Le 8 juin 2022, nous avons tenu, en partenariat avec l'[Acfas](#), une conversation nationale au sujet des jeunes et de la science qui a réuni des spécialistes de l'enseignement, des communications et du perfectionnement des compétences scientifiques de partout au pays. Nous avons organisé cet événement virtuel dans le but d'approfondir la réflexion sur les résultats du sondage que nous avons mené l'automne dernier auprès des jeunes Canadiennes et Canadiens de 18 à 24 ans. Ce sondage cherchait à savoir de quelle manière ce groupe façonne ses perceptions de la science et à connaître les conditions et les personnes qui influencent ces perceptions. La conversation a porté sur trois thèmes :

- Le rôle du personnel enseignant dans la promotion de la culture scientifique;
- L'état actuel de la communication scientifique afin de consolider la confiance du public;
- Les compétences en sciences et en technologie qui contribueront à l'économie canadienne.

Consultez le [rapport sommaire](#) des discussions et découvrez [les résultats du sondage](#).

## Vos commentaires à propos des futures priorités stratégiques de la FCI

Nous élaborons actuellement un nouveau plan stratégique pour la période quinquennale 2023-2028. Ce plan guidera notre organisation et fera suite à notre actuelle feuille de route stratégique 2018-2023. Depuis le mois de mai, afin d'obtenir différentes perspectives, nous consultons des parties prenantes externes.

Pour donner votre avis à propos des futures priorités stratégiques de la FCI décrites dans son **document de consultation**, veuillez remplir notre **formulaire en ligne** ou nous envoyer un courriel à l'adresse [consultations@innovation.ca](mailto:consultations@innovation.ca) avant le 15 juillet 2022.

## Dates importantes à venir

Les dates importantes de toutes les occasions de financement de la FCI sont annoncées en tout temps sur notre site Web. Voici quelques dates clés à retenir :

15 juillet 2022	Date limite pour soumettre une proposition au concours 2023 du Fonds d'innovation.
	Date limite pour soumettre des commentaires à propos des futures priorités stratégiques de la FCI.
21 juillet 2022	Date limite pour soumettre une proposition au concours du Fonds de recherche biomédicale du Canada et du Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques – Étape 1 : choix des pôles de recherche.

**Restons en contact. Tenez-vous au courant des activités et des annonces de la FCI : [abonnez-vous](#) à nos communications dès aujourd'hui.**